

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 05/12/2024 - 59421 - 2020 B 08892 - 825 037 740 - SARP Hygiène Bâtiment

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

1

BILAN - ACTIF

Floriane Mignard

DGFIP N° 2050 2024

59421

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARP HYGIENE BATIMENT** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **0028 boulevard de Pésaro 92000 NANTERRE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **8 2 5 0 3 7 7 4 0 0 0 0 2 4**

Néant

Exercice N clos le
31/12/2023

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	1 552 500	AI	538 033	1 014 467
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	63 763	AS	26 521	37 242
		Autres immobilisations corporelles	AT	48 893	AU	29 597	19 296
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 860 001	CV	660 000	2 200 001
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	11 257	BI		11 257	
TOTAL (II)		BJ	4 536 414	BK	1 254 151	3 282 263	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	339 010	BM	339 010	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	503 160	BQ		503 160
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 675	BW		3 675
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 790 699	BY	122 670	3 668 029
		Autres créances (3)	BZ	633 858	CA		633 858
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	7 085	CG		7 085	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	5 277 486	CK	122 670	5 154 816	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	9 813 900	IA	1 376 821	8 437 079	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARP HYGIENE BATIMENT		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000	DA 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG
	Report à nouveau	DH -1 719 397
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI -2 585 029
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL -3 804 426
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ 442 483
	TOTAL (III)	DR 442 483
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 6 155 307
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 1 726 207
	Dettes fiscales et sociales	DY 1 920 054
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Compte régul.	Autres dettes	EA 1 994 411
	Produits constatés d'avance (4)	EB 3 043
	TOTAL (IV)	EC 11 799 022
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 8 437 079
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 11 799 022	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARP HYGIENE BATIMENT		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	8 719 023	FH		FI	8 719 023	
		FJ	8 719 023	FK		FL	8 719 023	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée*					FM	212 707	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	157 557	
	Autres produits (1) (11)					FQ	692 187	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 781 474	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	147 452	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	465 888	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-85 540	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 574 591	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	211 909	
	Salaires et traitements*					FY	4 104 228	
	Charges sociales (10)					FZ	1 515 968	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39. 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA	25 465
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	117 505
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	152 691	
	Autres charges (12)					GE	28 390	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 258 547	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-1 477 073	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	30 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	745	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	30 745	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					QQ	660 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	317 072	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	977 072	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-946 327	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-2 423 400	

Désignation de l'entreprise SARP HYGIENE BATIMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 16 312	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 145 317	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 161 629	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-161 629	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 812 220	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 397 249	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-2 585 029	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HI
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 317 072
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		AI 113 979
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) AS		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 28 000
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
671000 - Charges exceptionnelles		-5 000		
671200 - Pénalités, amendes fiscales		21 312		
687100 - Dotations aux amortissements exceptionnels		145 317		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARP HYGIENE BATIMENT										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
												3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 457 500	KE		KF		95 000	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	44 528	KT		KU		19 235
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	15 765	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	5 912	KZ		LA		4 000	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	23 216	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	89 421	LO		LP		23 235	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	2 860 001	8V		8W				
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	11 776	IU		IV		981		
TOTAL IV					LQ	2 871 777	LR		LS		981		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	4 418 698	OH		OJ		119 216		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	1 552 500	IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions					IS		NG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	63 763	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencis, aménagements divers				IU		MM		MN	15 765	MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	9 912	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	23 216	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MY		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		XA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG		NH	112 656	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations					IO		OX		OY	2 860 001	OZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 500	2F	11 257	2G	
TOTAL IV					IB		NJ	1 500	NK	2 871 258	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	1 500	OL	4 536 414	OM		

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARP HYGIENE BATIMENT											Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EN		EN					
Fonds commercial			RE	392 716	RF	145 317	RI		RJ	538 033				
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH					
TOTAL I			RK	392 716	RM	145 317	RN		RO	538 033				
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	14 630	QA	11 891	QB		QC	26 521				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	2 252	QE	2 252	QF		QG	4 504				
	Matériel de transport		QH	2 582	QI	3 582	QJ		QK	6 164				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	11 190	QM	7 739	QN		QO	18 928				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
TOTAL II			QU	30 654	QV	25 465	QW		QX	56 118				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			QX	423 370	QY	170 781	QZ		OR	594 151				
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1							
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8							
Constructions	Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II			X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participation	NL													
TOTAL III														
Total général (I+II+III)			NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)			NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ			
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARP HYGIENE BATIMENTNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-I) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	289 792	4Y	152 691	4Z	442 483		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	289 792	TV	152 691	TW	TX	442 483	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	660 000		
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	48 743	6U	117 505	6V	43 578	6W	122 670
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	48 743	TY	777 505	TZ	43 578	UA	782 670	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	338 535	UB	930 196	UC	43 578	UD	1 225 153	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	270 196	UF	43 578			
	- financières		UC	660 000	UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UN		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	11 257	UV	11 257	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	3 790 699		3 790 699					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation adossée) (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	13 086		13 086					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	542 194		542 194				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	78 579		78 579					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	4 435 814	VU	4 435 814	VV				
RENOVOIS	(1)	Montant des									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 726 207		1 726 207						
Personnel et comptes rattachés		8C	599 533		599 533						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	585 471		585 471						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	650 727		650 727					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	84 324		84 324					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	6 155 307		6 155 307						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 994 411		1 994 411						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L	3 043		3 043						
TOTAUX		VY	11 799 022	VZ	11 799 022						
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARP HYGIENE BATIMENT		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2023				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	145 317	XE	163 987
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		13 687	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	4 983
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	812 691		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW
	Amendes et pénalités	WJ	21 312	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8
- imposées au taux de 0 %					ZN			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
				TOTAL I	WR	997 990		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	2 585 029	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
		- imposées au taux de 0 %					WH	
		- imposées au taux de 19%					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	300	XA	29 700
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY		
	Majoration d'amortissement*					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A1)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	OY	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à dynamiser (44 duodécies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39teries)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	Y1		XG	9 019
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		XH	2 623 748	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)		XI			
			déficit (II moins I)				XJ	1 625 758
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN		XO	1 625 758



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

SARP HYGIENE BATIMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
SARP HYGIENE BATIMENT
30, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

SARP HYGIENE BATIMENT

30, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société SARP HYGIENE BATIMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARP HYGIENE BATIMENT S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juin 2024

KPMG SA

Baudouin GRITON

Associé

SARP HYGIENE BATIMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

COMPTES ANNUELS

Société : SARP HYGIENE BATIMENT

Forme juridique : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 28 boulevard de Pésaro 92000 NANTERRE

Date de clôture : 31/12/2023

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	4
Bilan - Passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Faits marquants de l'exercice.....	9
Règles et méthodes comptables.....	9
Convention comptable générale.....	9
Principales règles comptables.....	9
Changements de méthode.....	9
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	9
Immobilisations incorporelles.....	10
Immobilisations corporelles.....	10
Immobilisations financières.....	10
Titres de participations.....	10
Stocks.....	11
Créances.....	11
Valeurs mobilières de placement.....	11
Disponibilités.....	11
Méthode de comptabilisation des opérations financières.....	11
Subventions d'investissement.....	11
Provisions réglementées.....	12
Provisions pour risques et charges.....	12
Informations complémentaires.....	12
Notion de résultat courant et exceptionnel.....	12
Indemnités de fin de carrière.....	12
Médailles du travail.....	12
ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AUX COMPTES DU BILAN ACTIF..	13
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	15
Provisions.....	16
Immobilisations incorporelles.....	17
Éléments constitutifs des frais d'établissement.....	17
Éléments constitutifs des frais de recherche et développement.....	17
Éléments constitutifs du fonds commercial.....	17
Autres immobilisations incorporelles.....	18
Immobilisations corporelles.....	18
Immobilisations spécifiques.....	18
Immobilisations financières.....	18
Créances rattachées à des participations.....	18
Autres titres immobilisés.....	18
Prêts.....	18
Autres immobilisations financières.....	18
Stocks et en-cours.....	19
Charges constatées d'avance et produits à recevoir.....	20
Charges constatées d'avance.....	20
Produits à recevoir.....	20
ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AUX COMPTES DU BILAN PASSIF	21
Capital social et réserves.....	22

Variation des capitaux propres.....	22
Composition du capital social.....	22
Subventions d'investissements.....	23
Provisions pour risques et charges.....	23
Produits constatés d'avance et charges à payer.....	24
Produits constatés d'avance.....	24
Charges à payer.....	25
ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DETTES.....	26
Etat des échéances des créances et des dettes.....	27
ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT.....	28
Chiffre d'affaires.....	29
Résultat d'exploitation.....	29
Résultat Financier.....	29
Résultat exceptionnel.....	30
Participation des salariés.....	31
Impôt sur les sociétés.....	31
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS.....	32
Engagements hors bilan.....	33
Engagements contractuels et spécifiques.....	34
Instruments financiers dérivés et risque de contrepartie.....	34
Crédit-bail.....	34
Situation fiscale différée ou latente.....	35
Rémunération en Action.....	36
Effectif moyen.....	36
Intégration fiscale.....	37
Honoraires de commissariat aux comptes.....	37
Identité de la société consolidante.....	37
Tableau des filiales et des participations.....	38

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	1 552 500	538 033	1 014 467	1 064 784
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	1 552 500	538 033	1 014 467	1 064 784
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	63 763	26 521	37 242	29 899
Autres immobilisations corporelles	48 893	29 597	19 296	28 869
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	112 656	56 118	56 538	58 768
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	2 860 001	660 000	2 200 001	2 860 001
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	11 257	0	11 257	11 776
TOTAL immobilisations financières	2 871 258	660 000	2 211 258	2 871 777
Total Actif Immobilisé (II)	4 536 414	1 254 151	3 282 263	3 995 328
Matières premières, approvisionnements	339 010	0	339 010	253 818
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	503 160	0	503 160	290 453
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	842 170	0	842 170	544 271
Avances et acomptes versés sur commandes	3 675	0	3 675	571
Clients et comptes rattachés	3 790 699	122 670	3 668 029	2 478 126
Autres créances	633 858	0	633 858	335 671
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances et divers	4 428 231	122 670	4 305 562	2 814 368
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	7 085	0	7 085	473
TOTAL Disponibilités	7 085	0	7 085	473
Charges constatées d'avance	0	0	0	10 106
Total Actif Circulant (III)	5 277 486	122 670	5 154 816	3 369 218
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	9 813 900	1 376 821	8 437 079	7 364 546

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel dont versé : 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
Report à nouveau	-1 719 397	-1 084 652
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 585 029	-634 744
Sous-Total : Situation Nette	-3 804 426	-1 219 397
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-3 804 426	-1 219 397
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	442 483	289 792
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	442 483	289 792
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	6 520
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	6 155 307	5 068 171
TOTAL Dettes financières	6 155 307	5 074 691
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 726 207	1 503 181
Dettes fiscales et sociales	1 920 054	1 477 837
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	1 994 411	160 037
TOTAL Dettes d'exploitation et divers	5 640 672	3 141 056
Produits constatés d'avance	3 043	78 403
TOTAL DETTES (IV)	11 799 022	8 294 150
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	8 437 079	7 364 546

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	8 719 023	0	8 719 023	7 976 249
Chiffres d'affaires nets	8 719 023	0	8 719 023	7 976 249
Production stockée			212 707	-81 834
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			157 557	93 716
Autres produits			692 187	29 840
Total des produits d'exploitation (I)			9 781 474	8 017 970
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			147 452	44 174
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			465 888	417 642
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-85 540	-93 025
Autres achats et charges externes			4 574 591	3 619 819
Impôts, taxes et versements assimilés			211 909	120 433
Salaires et traitements			4 104 228	3 172 742
Charges sociales			1 515 968	1 164 861
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	25 465	20 796
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	117 505	47 512
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	152 691	27 318
Autres charges			28 390	21 099
Total des charges d'exploitation (II)			11 258 547	8 563 371
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 477 073	-545 401
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			30 000	208 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			745	322
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			30 745	208 322
Dotations financières aux amortissements et provisions			660 000	0
Intérêts et charges assimilés			317 072	107 867
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			977 072	107 867
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-946 327	100 455
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 423 400	-444 946

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 312	12 934
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	145 317	176 865
Total des charges exceptionnelles (VIII)	161 629	189 799
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-161 629	-189 799
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 812 220	8 226 292
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 397 249	8 861 036
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 585 029	-634 744

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

SARP HYGIENE BATIMENT

Faits marquants de l'exercice

1/ Impact de la réforme des retraites :

La loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023 engendre un recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite, de 62 à 64 ans, et une augmentation de la durée de cotisations requise.

SHB estime que l'impact de cette réforme des retraites est non significatif en raison des hypothèses d'âge de départ utilisées sur les exercices précédents. Ces hypothèses étaient déjà supérieures à l'âge minimum requis par la nouvelle réforme.

2/ Impact des conflits internationaux :

L'impact des conflits russo-ukrainien et israélo-palestinien ont été appréhendés par SHB qui suit avec la plus grande attention le développement de la situation.

Toutefois, ces conflits n'impactent pas l'activité de la société SHB et ne remettent pas en cause sa stabilité financière.

3/ Divers :

L'année 2023 a été marquée par l'achat le 31/01/2023 du fonds de commerce de l'activité de "Destruction de nids de guêpes et de nuisibles" de M. Didier FOURNEAUX qui a été rattaché à l'agence de Saint Pierre de Varengeville.

Règles et méthodes comptables

Convention comptable générale

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice arrêté le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Principales règles comptables

Changements de méthode

Sans objet.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit et à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Mode	Durée
Fonds de commerce	Linéaire	Valeur < à 150 000€ sur 1an Valeur > à 150 000€ sur 20 ans
Logiciels	Linéaire	1 ou 5 ans

Les mesures de 1ère application des nouvelles règles d'amortissement du fonds commercial ont été les suivantes :

- Les fonds commerciaux faisant l'objet d'un amortissement au 31 décembre 2015 ont continué d'être amortis sur leur durée d'utilisation résiduelle.
- Les fonds commerciaux non amortis au 31 décembre 2015 restant non amortis au 1er janvier 2017. En revanche, un test de dépréciation a été réalisé afin de confronter la valeur nette comptable de ces fonds commerciaux et leur valeur d'usage. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur cet exercice.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Constructions :		
- Immeubles à usage d'habitation	Linéaire	35 ans
- Immeubles à usage de bureaux		20 ans
- Hangars, constructions en préfabriqué		7 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 7 ans
Installations et agencements	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 12 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

Immobilisations financières

Titres de participations

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

La valeur nette comptable des titres de participation est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société SARP HYGIENE BATIMENT a pris l'option d'activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation.

A toute autre date, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage pour la Société déterminée en fonction de critères fondés sur la rentabilité et les perspectives de développement, sur le patrimoine, sur la valeur boursière des titres détenus, le cas échéant. Dans le cas où la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

Dans le cadre du changement de régime fiscal des frais d'acquisition des titres de participation résultant de l'article 21 de la loi de finances 2007, complétant l'article 209 du Code Général des Impôts, et sur la base de l'avis n°2007-C du 15 juin 2007 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité,

SARP HYGIENE BATIMENT comptabilise l'étalement fiscal des frais d'acquisition de titres sur cinq ans dans un compte d'amortissement dérogatoire depuis le 1er janvier 2007.

Stocks

Les stocks de marchandises, de matières premières et d'approvisionnements sont évalués selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production (prix de revient), qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les comptes à terme assimilables à des liquidités sont enregistrés en disponibilités.

Méthode de comptabilisation des opérations financières

Les opérations financières (prêts, emprunts, dérivés...) sont comptabilisées en date de valeur exceptées les opérations de « cash pooling » réalisées avec les filiales qui sont comptabilisées en date d'opération.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement inscrites au passif du Bilan sont amorties sur la durée de vie du bien d'équipement financé.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. S'agissant de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressource, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

Informations complémentaires

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.

Indemnités de fin de carrière

Le calcul du montant des engagements de retraites et avantages similaires est effectué selon la méthode IAS 19 révisée dite des unités de crédits projetés.

En 2023, les changements induits par la réforme des retraites constituent une modification de régime et engendrent la comptabilisation d'un coût des services passés.

La société a procédé à l'évaluation de l'engagement selon les modalités avant la réforme des retraites et après cette réforme. La différence entre ces deux évaluations en date de modification du régime constitue le coût des services passés.

En vertu de l'article L 123-13 du Code de Commerce, la société a pris l'option de comptabiliser la provision liée aux retraites et avantages similaires pris en faveur des salariés. Les informations afférentes à cette provision figurent dans les provisions pour charges détaillées dans les éléments d'informations relatifs au passif du bilan.

Les droits acquis durant cet exercice sont comptabilisés en dotation de provision pour charges d'exploitation pour un montant de 152 691,33 €.

L'ensemble des droits acquis s'élève à un montant de 505 847 € décomposés comme suit :

Provision : 377 279 €

Actif de couverture : 115 546 €

Ecart restant à étaler : 13 022 €

Médailles du travail

Conformément à la réglementation du CNC, les primes à verser au titre des médailles du travail sont provisionnées. L'évaluation est effectuée en tenant compte du barème applicable à la société et des hypothèses actuarielles retenues. Les informations afférentes à cette provision figurent dans les provisions pour charges détaillées dans les éléments d'informations relatifs au passif du bilan.

**ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AUX COMPTES DU BILAN ACTIF**

SARP HYGIENE BATIMENT

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 457 500	0	95 000	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 528	0	19 235	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	15 765	0	0	
	Matériel de transport	5 912	0	4 000	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	23 216	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	TOTAL (III)	89 421	0	23 235	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	2 860 001	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	11 776	0	981	
	TOTAL (IV)	2 871 777	0	981	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 418 698	0	119 216	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	1 552 500	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	63 763	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales	0	0	15 765	0
	Matériel de transport	0	0	9 912	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	23 216	0
	Emballages récupérables et	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	112 656	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	2 860 001	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	1 500	11 257	0
	TOTAL (IV)	0	1 500	2 871 258	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	1 500	4 536 414	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Fonds commercial		392 716	145 317	0	538 033		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0		
TOTAL I		392 716	145 317	0	538 033		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		14 630	11 891	0	26 521		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	2 252	2 252	0	4 504		
	Matériel de transport	2 582	3 582	0	6 164		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 190	7 739	0	18 928		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		30 654	25 465	0	56 118		
TOTAL GENERAL (I + II)		423 370	170 781	0	594 151		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	289 792	152 691	0	442 483
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	289 792	152 691	0	442 483
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	660 000	0	660 000
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	48 743	117 505	43 578	122 670
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	48 743	777 505	43 578	782 670
TOTAL GENERAL (I + II + III)	338 535	930 196	43 578	1 225 153
Dont dotations et reprises d'exploitation		270 196	43 578	
Dont dotations et reprises financières		660 000	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Immobilisations incorporelles

Eléments constitutifs des frais d'établissement

	Valeur nette	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Prospection		
Publicité		
Frais d'augmentation de capital		
Frais d'opérations diverses		
Fusion		
Scission		
Transformation		
Total	0	

Eléments constitutifs des frais de recherche et développement

	Total valeur nette	Recherche appliquée	Développement	Autres
Dépenses sans contrepartie	0	0	0	0
N'entrant pas dans le cadre d'une dépense client	0			
Entreprises en fonction de clients potentiels	0			
Taux d'amortissement				
Dépenses spécifiques avec contreparties spécifiques	0	0	0	0
Client français	0			
Etat et collectivités publiques	0			
Autres clients	0			
Clients étrangers	0			
Taux d'amortissement				
Autres dépenses	0	0	0	0
Cotisations parafiscales	0			
Subventions versées	0			
Acquisition de résultats de recherche	0			
Total	0	0	0	0

Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur nette	Durée d'amortissement
01/01/2021 Fonds de commerce 3D CIG Chelles (397 500€)	337 875	20 ans
01/03/2021 Fonds de commerce 3D SOTAME Mandelieu (175 000€)	150 164	20 ans
01/05/2021 Fonds de commerce 3D SAD Blainville (35 000€)	0	1 an
01/05/2021 Fonds de commerce 3D SAD Le Havre (30 000€)	0	1 an
01/05/2021 Fonds de commerce 3D SARP NORD Amiens (45 000€)	0	1 an
01/05/2021 Fonds de commerce 3D SARP NORD Beauvais (45 000€)	0	1 an
01/06/2021 Fonds de commerce 3D SARP CENTRE EST Dijon (200 000€)	174 137	20 ans
01/06/2021 Fonds de commerce 3D FCA Besançon (20 000€)	0	1 an
01/07/2021 Fonds de commerce 3D SARP SUD OUEST Toulouse (120 000€)	0	1 an
01/09/2021 Fonds de commerce 3D BACHELET Saint Pierre de Varengueville (390 000€)	344 482	20 ans
31/01/2023 Fonds de commerce Dieppes Guêpes Saint Pierre de Varengueville (95 000€)	7 808	1 an
Total	1 014 467	

Autres immobilisations incorporelles

Néant.

Immobilisations corporelles

Immobilisations spécifiques

Néant.

Immobilisations financières

Créances rattachées à des participations

Les titres de participation détenus par SHB s'élèvent à 2 860 001€ et se décomposent de la manière suivante :

- SR204 SEM	2 200 000€
- SR287 A2H	660 000€
- SR292 VITA	1€

Autres titres immobilisés

Néant.

Prêts

Néant.

Autres immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements versés s'élèvent à un montant de 11 256,79 €.

Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, de matières premières et d'approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée ainsi que des frais de stockage, selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production (prix de revient), qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les stocks et produits en cours sont dépréciés par voie de provision afin de tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux.

**ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AUX COMPTES DU BILAN PASSIF**

SARP HYGIENE BATIMENT

Capital social et réserves

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	500 000						500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-1 084 652				-634 744		-1 719 396
Résultat de l'exercice	-634 744		2 585 029		634 744		-2 585 029
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-1 219 397	0	2 585 029	0	0	0	-3 804 426

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Crés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	50 000			50 000	10
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	50 000	0	0	50 000	

Subventions d'investissements

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montant	Amortissement	
				Mode	Durée

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	289 792	152 691	0	442 483
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (I)	289 792	152 691	0	442 483

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DETTES

SARP HYGIENE BATIMENT

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			0	0	0
Autres immos financières			11 257	11 257	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			11 257	11 257	0
Clients douteux ou litigieux			0	0	0
Autres créances clients			3 790 699	3 790 699	0
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			13 086	13 086	0
Impôts sur les bénéfices			0	0	0
Etat et autres collectivités			542 194	542 194	0
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts			0	0	0
Etat - divers			0	0	0
Groupes et associés			0	0	0
Débiteurs divers			78 579	78 579	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			4 424 557	4 424 557	0
Charges constatées d'avance			0	0	0
TOTAL DES CREANCES			4 435 814	4 435 814	0
Prêts accordés en cours d'exercice			0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		1 726 207	1 726 207	0	0
Personnel et comptes rattachés		599 533	599 533	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		585 471	585 471	0	0
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques		650 727	650 727	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées		0	0	0	0
Autres impôts		84 324	84 324	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		6 155 307	6 155 307	0	0
Autres dettes		1 994 411	1 994 411	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		3 043	3 043	0	0
TOTAL DES DETTES			11 799 022	11 799 022	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

**ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU COMPTE DE RESULTAT**

SARP HYGIENE BATIMENT

Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	8 719 023	7 976 249	9%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	8 719 023	7 976 249	9%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	8 719 023	7 976 249	9%

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'établit à -1 477 073 en 2023 contre -545 401€ en 2022 soit une diminution de 931 672 €.

Résultat Financier

Le résultat financier s'établit à -946 327 € en 2023 contre 100 455€ en 2022 soit une diminution de 1 046 782 €.

Participation des salariés

Néant.

Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt :

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-2 423 400	0
Résultat exceptionnel	-161 629	0
IS sur résultats antérieurs		0
Contribution sociale		0
TOTAL	-2 585 029	0

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

SARP HYGIENE BATIMENT

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements liés au financement	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements donnés	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C)	0	0	0	0
Engagements reçus (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
II. Total engagements reçus	0	0	0	0
Engagements réciproques (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
III. Total engagements réciproques	0	0	0	0

Engagements contractuels et spécifiques

Néant.

Instrument financiers dérivés et risque de contrepartie

Néant.

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					0
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice					0

Situation fiscale différée ou latente

<i>Libellé</i>	31/12/2023	31/12/2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Variation de valeur des instruments financiers Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	0	0
Total passif d'impôt futur	0	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	-442 483	-289 792
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	0	0
Variation de valeur des instruments financiers Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	3 049 647	1 425 089
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	2 607 164	1 135 297
Total actif d'impôt futur	673 300	293 190
Situation nette	673 300	293 190

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%

Taux normal à saisir et à compléter le cas échéant

Rémunération en Action

Néant.

Effectif moyen

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	15	11	1	0	16	11
Agents de maîtrise	22	18	0	0	22	18
Employés et techniciens	10	10	0	0	10	10
Ouvriers	52	41	0	0	52	41
Autres					0	
TOTAL	98	80	1	0	99	80

Intégration fiscale

Au cours de l'exercice 2020

SARP HYGIENE BATIMENT a opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement.

Cette option a été reconduite pour une nouvelle période de cinq ans à compter du 01 janvier 2021. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Veolia Environnement SA est seule redevable envers l'Administration française de l'impôt courant calculé sur la base de l'ensemble. L'économie susceptible d'en résulter est acquise à l'intégrante : Veolia Environnement SA.

Cette option est sans incidence sur la charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par SARP HYGIENE BATIMENT

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Veolia.

Identité de la société consolidante

Veolia Environnement a établi les états financiers consolidés du Groupe Veolia sous le numéro d'identification : 403 210 032 R.C.S. Paris.

La copie des états financiers peut être obtenue au siège administratif situé 30, rue Madeleine Vionnet 93300 Aubervilliers.

Les comptes de SARP HYGIENE BATIMENT sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de :

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
VEOLIA ENVIRONNEMENT 21 Rue La Boétie 75008 PARIS	SA	3 630 742 570 euros	100%

Tableau des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
A2H	30 000	-554 324	100	660 000	660 000			1 604 904	-661 073	0
SEM	120 000	442 841	100	2 200 000	2 200 000			4 997 036	-325 055	0
VITA ENVIRONNEMENT	7 600	-182 153	100	1	1			1 393 611	73 585	0
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

SARP Hygiène Bâtiment
SASU au capital de 500.000 €
Siège Social : 28, boulevard de Pésaro - 92000 NANTERRE
R.C.S. Nanterre n° 825 037 740

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE,

Le 28 juin

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023, soit <2 585 029,06> Euros au report à nouveau qui passera ainsi de <1 719 396,76> € à <4 304 425,82>€

Conformément aux dispositions légales, l'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de dépôt, d'enregistrement, de publicité ou autres.

Pour copie certifiée conforme à l'original

Signé par :

395899AFB1EE4E6...
Florence Mignot
Directrice générale

Nombre de salariés au 31/12/2023 : 157